

ARRETE N°0043 / MINSANTE DU **17 JAN 2024**
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du
 Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'ADAMAOUA
BRIGADE DE CONTRÔLE DES ACTIVITES ET DE SOINS DE SANTE

Contrôleur n°1 : Monsieur **IYA MOUHAMED BELLO**, Pharmacien, Matricule **M-087 756**, précédemment Contrôleur n°3 dans ladite Brigade, en remplacement de Madame **BISSECK Marie Noëlle**, appelée à d'autres fonctions.

Contrôleur n°2 : Madame **NOUNKEP YANGHU Arlette Rita**, Médecin, Matricule **M-089 639**, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Adamaoua, en remplacement de Monsieur **MIWAINA**, appelé à d'autres fonctions.

Contrôleur n°3 : Monsieur **ANTSELE ONANENA Blondel**, Ingénieur des Travaux du Génie Sanitaire, Matricule **G-099 431**, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Adamaoua, en remplacement de Monsieur **IYA MOUHAMED BELLO**, muté

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
000061	16 JAN. 2024
PRIME MINISTER'S OFFICE	



DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE
BRIGADE DE CONTRÔLE DES ACTIVITES DES SOINS DE SANTE

Contrôleur n°2 : Madame **NGONO ZAVERIE ROSETTE**, Pharmacienne, Matricule **Y-137 457**, précédemment en service à l'hôpital de District de Nguelemendouka, en remplacement de Madame **BOUNYA EPEE MBOKE Ernestine Olga**, appelée à d'autres fonctions.

Contrôleur n°3 : Monsieur **SOKMAK Pascal**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **556 745-M**, précédemment en service à la Direction des Ressources Humaines, poste vacant.

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

Chef de Service : Madame **LEMA Jules**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule **741 570-M**, précédemment en service au Ministère de la Santé Publique, en remplacement de Monsieur **OVAMBE BENGA Moses**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD-OUEST
BRIGADE DE CONTRÔLE DES ACTIVITES DES SOINS DE SANTE

Chef de Brigade : Monsieur **ANARO Divine WOSE**, Médecin, Matricule **H-105 023**, précédemment Conseiller Médical à l'Hôpital Régional de Limbe, en remplacement de Madame **TUMASANG, née LAMBI Joyce LAMBI**, admise en stage.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le **17 JAN 2024**

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
000061	16. JAN. 2024
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Dr MANAOUDA Malachie